



Nombre de chantiers du bâtiment ont repris avec le déconfinement, comme ici à Rueil-Malmaison.

Romain Gaillard/REA

Pourquoi notre sortie de crise sera médiocre

Tout l'arsenal d'aides déployées par l'Etat ces dernières semaines ne suffira pas à relancer l'économie et notamment les TPE et PME. Il faut aussi permettre à l'épargne individuelle de racheter une partie des dettes des entreprises.

LA
CHRONIQUE
de Jean
Peyrelevalde



Il paraît que les montants de plus en plus considérables de la dette publique et du déficit budgétaire n'ont aucune importance. Telle est la thèse des partisans de la « Théorie monétaire moderne ». La réaction des Etats, applaudie par tous, qui ne cessent de s'endetter pour lutter contre les effets de la dépression économique actuelle, serait une confirmation de leurs vues.

Malheureusement, le raisonnement est faux. L'Etat fait beaucoup, certes, mais moins que ce qu'il devrait et sa force de frappe est réduite par rapport à celle de notre voisin et concurrent, l'Allemagne. Mais aussi, oh surprise !, par rapport à l'Italie, l'Espagne ou le Royaume-Uni. Pour une raison douloureusement simple : la situation antérieure de nos finances publiques nous interdit d'aller plus loin. Hier, nous n'avions pas assez de masques et trop de déficit, la sortie de la crise économique sera similaire à celle de la crise sanitaire, médiocre.

Poids des prélèvements obligatoires

Avant l'arrivée du coronavirus, le déficit public anticipé pour 2020 était de 2,6 % du PIB pour une croissance espérée de 1,2 %. Les dernières projections gouvernementales affichent un déficit de 9,1 % (soit une variation de 6,5 points) pour un PIB qui reculerait de 8,7 %, soit pratiquement 10 points de moins que prévu. Le ratio de l'augmentation du déficit public rapporté à la perte de PIB due à la crise n'est donc en France que des deux tiers. La compensation est loin d'être totale.

D'autant que, compte tenu du poids des prélèvements obligatoires en France, un recul de 10 points du PIB estimé se traduira par une réduction automatique des recettes publiques d'environ 5 % du PIB. La partie active, volontairement consentie, de l'augmentation du déficit public ne représente donc que 1,5 % du PIB, soit une quarantaine de milliards d'euros. Telle

est l'ampleur, hélas trop limitée, des mesures réellement nouvelles à caractère définitif.

Comment expliquer la modestie de ces chiffres au regard d'annonces qui portent sur des centaines de milliards d'euros ? La première réponse est que le déficit public 2020 est aujourd'hui clairement sous-estimé. La seconde est que sur le plan de 110 milliards d'euros officiellement mis en place, seulement une quarantaine de milliards (chômage partiel et fonds de solidarité, dépenses de santé) sont aujourd'hui considérés par l'Etat comme ayant un impact budgétaire. Le reste relève de mesures de trésorerie (report de charges fiscales et sociales) qui sont censées donner lieu à remboursement, illusion bientôt abandonnée. Et le gros paquet, les 300 milliards de prêts garantis, sera en fait distribué par les banques, l'Etat ne donnant que sa signature, ce qui n'a pas de traduction budgétaire immédiate.

L'Etat fait beaucoup, certes, mais moins que ce qu'il devrait, faute de moyens suffisants.

Ce sont les entreprises, pour l'essentiel, qui vont assumer le choc.

Oublions ces habiletés et supposons que le déficit public soit majoré de la totalité des 110 milliards du plan d'aide prévu, soit presque cinq points de PIB. L'Etat va donc compenser au mieux un peu moins de la moitié de la perte de recettes du secteur marchand, puisque c'est celui-ci et non pas le secteur public qui subit les arrêts de production. La perte définitive de revenus du secteur privé sera donc de l'ordre de 120 à 130 milliards d'euros.

Tensions sociales

Qui va le plus souffrir de la crise économique ? Relativement peu les ménages : les retraités continueront à percevoir leurs pensions, les fonctionnaires leurs salaires et les salariés du privé bénéficieront du chômage partiel. Certes, ceux qui sont en marge du système (chômeurs, travailleurs en fin de CDD...) vont prendre le choc de plein fouet, ce qui va accroître

fortement les tensions sociales. Mais, globalement, on peut penser que le revenu des ménages ne diminuera que de 10 à 20 milliards d'euros (1 à 2 %).

Ce sont donc les entreprises, pour l'essentiel, qui vont assumer le choc, avec une détérioration de résultats, au bas mot, d'une centaine de milliards d'euros, c'est-à-dire, même après aide de l'Etat, la disparition de la totalité des profits nets du secteur privé.

Si l'on ne répond à cette situation que par des facilités accrues d'endettement, deux conséquences lourdes sont certaines : un grand nombre de faillites d'une part et, pour la partie du secteur privé qui réussira à survivre, un redécoupage extrêmement poussif, la charge de la dette étant excessive par rapport aux fonds propres.

Que fera-t-on pour sauver une myriade de petites entreprises ? Que devient l'équité, si on ne se préoccupe que des entreprises dites « stratégiques » aux dépens des commerçants et artisans du coin de la rue ?

Droit de préemption

On a pris conscience, dans cette crise terrible, que l'appareil productif est un bien commun et qu'à ce titre la collectivité doit le protéger, ce qui lui confère en contrepartie quelques droits. Allons jusqu'au bout de cette constatation. Nous avons l'occasion unique de transformer la conception même de notre système productif. Je suggère que l'on donne aux collectivités locales un droit de préemption sur les petites entreprises mises en liquidation pour pouvoir les donner en location-gérance, s'ils le souhaitent, à leurs propriétaires d'origine. Et puisque les ménages sont en train d'accumuler un excédent d'épargne considérable, de plus d'une cinquantaine de milliards d'euros, je propose de créer partout, à tous les niveaux, des collectivités locales jusqu'à la BPI et la Caisse des Dépôts, des fonds d'investissement citoyens qui pourraient, parallèlement aux salariés, racheter une partie des dettes des entreprises et les échanger de plein droit contre une participation en capital. La reconstitution des fonds propres doit accompagner la relance de la consommation.

Ainsi le monde de demain serait-il vraiment différent. Mais qui osera ?

Jean Peyrelevalde est économiste.